



Agenda 21 local de Sérignan-du-Comtat



Candidature à la reconnaissance 2011

1- Contexte

Sérignan-du-Comtat est un village de 2 500 habitants situé dans la Provence rhodanienne, au nord du département de Vaucluse, à 6 kilomètres d'Orange. Le territoire de près de 2 000 ha est occupé par des bois non exploités, de grands coteaux viticoles et enfin des zones urbanisées.

Ce territoire périurbain est soumis à une forte pression foncière qui s'est accentuée récemment du fait de la crise viticole. Le village, aggloméré autour de son cœur historique, conserve une réelle qualité patrimoniale et paysagère.

L'émergence d'une « conscience environnementale » remonte fin XIX^e siècle avec l'installation sur ce territoire de l'illustre naturaliste entomologiste Jean Henri Fabre, dont la maison de mémoire, « l'Harmas », est propriété du Muséum national d'histoire naturelle.

Partant de cet héritage, différentes réalisations ont vu le jour ces dernières années, comme des sentiers thématiques, les fameuses journées Plantes rares (treize éditions) et la construction du Naturoptère, équipement pédagogique phare pour le développement touristique et culturel en haut Vaucluse. L'impact économique dû à la mise en service progressive de cette structure est déjà sensible au niveau local.

Un premier dossier de candidature à la reconnaissance n'avait pas été retenu par le Ministère en 2007. Les municipalités qui se sont succédées ont repris la démarche en cours avec plus de méthode, notamment au niveau de la participation et en ouvrant le diagnostic, les ateliers, les réflexions aux cinq finalités du développement durable

La stratégie a été arrêtée fin 2010.

Le premier semestre 2011 a permis la rédaction et la mise en place des actions

2- L'organisation du pilotage

C'est le maire, Jacques BUSCHIAZZO, qui pilote la démarche et préside le Comité de Pilotage. Celui-ci réunit une quinzaine de participants (5 réunions depuis 2007). Sont invités :

des élus : l'adjoint au maire délégué à l'agriculture, viticulture & forêt, à l'Agenda 21 et à la Sécurité ; l'adjointe au maire déléguée aux finances, fêtes & cérémonies, scolaire & cantine ; l'adjointe au maire déléguée au Naturoptère, aux associations, sport & jeunes, à la communication, presse & relations publiques, six conseillers municipaux ;

les DGS : le DGS de la commune, le DGS de l'intercommunalité

des représentants des chambres consulaires du Vaucluse : chambre de commerce et d'industrie, chambre des métiers, chambre d'agriculture ;

des représentants institutionnels : DREAL PACA (aménagement des territoires), Conseil général de Vaucluse (environnement) ;

des représentants d'associations spécialisées : CEDER (*relais de l'ADEME en Vaucluse*), conservatoire du Vaucluse ;

des représentants de structures locales : les directeurs de l'école maternelle et de l'école primaire, la directrice de l'Harmas Muséum national d'histoire naturelle, le Président de la cave coopérative ;

des représentants d'associations locales : plantes rares et jardin naturel (association à l'initiative de la démarche Agenda 21), les randonneurs de l'Harmas, les pêcheurs, les chasseurs, les commerçants, les donneurs de sang, les parents d'élèves, l'âge d'or, soit au delà des institutionnels, les principaux représentants de la vie sociale et économique. A chaque comité sont présents les techniciens de l'ARPE et du CAUE ainsi que la référente Agenda 21.

Le comité technique, organe exécutif du projet de territoire créé mi 2010 réunit les élus, les représentants des associations motrices et de la vie professionnelle, (une dizaine de membres, 5 réunions) 5 élus dont 2 adjoints, le DGS de la commune, un infirmier libéral, 3 représentants de l'association Plantes rares et jardin naturel, les techniciens de l'ARPE et du CAUE et la référente Agenda 21. Le Maire préside ce comité.

Depuis le début de la démarche la commune a passé des conventions successives avec le CAUE pour bénéficier de l'intervention d'un chargé de mission qui apporte ses compétences et assiste la commune depuis le diagnostic jusqu'à la constitution du dossier d'appel à reconnaissance.

En 2009 la commune a répondu à l'appel à projet lancé par l'ARPE PACA, sa candidature a été retenue et depuis janvier 2010 l'ARPE accompagne la collectivité en la personne d'une chargée de mission développement durable.

Avec la création du service environnement/urbanisme, un agent communal a été désigné comme référent Agenda 21, avec pour mission l'animation en interne des services et la coordination des acteurs. Le public a ainsi directement contact avec un interlocuteur qu'il peut rencontrer à la demande.

3- Le diagnostic

Méthode :

La présente démarche, relancée par la nouvelle municipalité et soutenue financièrement en 2009 par la DREAL, a débuté en 2008 par la réalisation d'un diagnostic territorial, élargi à l'ensemble des composantes du cadre de référence.

Elle s'est appuyée sur une large participation de la population et des acteurs de la société civile au travers d'ateliers - groupes de travail, comités techniques, réunions publiques et diverses manifestations, expositions et publications (*cf. liste des réunions*).

Le diagnostic territorial a été réalisé selon deux phases sur la période juin 2008- décembre 2008: une première phase de récolte de données techniques et une deuxième phase d'analyse de la perception partagée du territoire par ses acteurs.

De ce diagnostic, les enjeux de développement durable du territoire ont pu ainsi être dégagés par thématiques, lors de nouvelles réunions de ces mêmes groupes de travail et validés en comité de pilotage.

Une réunion du comité de pilotage élargi à la population, en janvier 2009, a permis de présenter le diagnostic et d'arrêter les enjeux du territoire communal.

Chaque réunion est précédée d'un envoi par Internet du compte rendu de la précédente réunion et de documents de travail. Par itération, les échanges ont permis d'affiner le croisement et le recoupement des enjeux thématiques et des enjeux transversaux.

En parallèle à l'élaboration de ce « dossier de fond », le travail de différents sous groupes de travail a contribué à la poursuite, l'émergence et la réalisation concrète de diverses actions (conventions agri faune, journées Plantes rares, construction du Naturoptère, enrobés végétaux, etc.).

Enjeux :

Le milieu naturel est remarquablement riche par sa diversité, et l'importance des observations qui y ont été faites depuis un siècle, que ce soit dans le massif silico-calcaire d'Uchaux, la ripisylve Natura 2000 de l'Aygues ou les bosquets émaillant les coteaux viticoles.

La valorisation de ce milieu, fragilisé par la croissance urbaine et le déclin de l'agriculture, constitue l'axe principal du projet de développement économique et social de territoire.

Le Naturoptère, constitue un formidable outil au service de la connaissance naturaliste et du développement de l'économie touristique du territoire du Haut Vaucluse, illustre parfaitement ce projet.

Les enjeux sont de *maintenir et enrichir la biodiversité des différents milieux et développer la connaissance naturaliste et sa diffusion.*

Le cœur de village médiéval préservé représente un atout touristique, culturel et de par sa compacité, un garant de la vie sociale. Cependant, l'étalement urbain et les changements de comportement des habitants ces dernières décennies, dus en particulier à la prédominance de l'automobile, peuvent perturber cette vision.

Les municipalités qui se sont succédé depuis une trentaine d'années, ont adopté un plan de progression démographique mesurée, par le biais du POS. Cette volonté se traduira aussi dans le Plan Local d'Urbanisme en cours d'élaboration.

Les enjeux sont de *préserver le patrimoine paysager et architectural urbain et de favoriser les modes de déplacement adaptés aux besoins de la population et respectueux de l'environnement.*

La commune attire peu de population jeune et est soumise à de fortes migrations alternantes, du fait de la proximité de la ville d'Orange. La vie des commerces y est difficile et la zone d'activité est saturée. Face à la crise actuelle de la viticulture et aux questions posées à l'agriculture européenne, le tout touristique est une option qui a été rejetée par le territoire, qui privilégie un développement plus mesuré, harmonieux,

préservant la qualité de vie sociale, économique et culturelle. Le projet du territoire est de conserver et développer ses infrastructures ainsi que sa qualité de vie, de manière à éviter le phénomène de commune-dortoir.

L'enjeu est *d'assurer le développement et la pérennité du tissu économique.*

Le niveau d'équipement en réseaux d'assainissement, eau potable et autres, est très correct pour une commune rurale. Le territoire est cependant soumis aux risques incendie et inondation et à diverses nuisances modérées (*bruit*). Ces contraintes seront bien sûr prises en compte dans le PLU.

L'enjeu est de *protéger la population contre les risques et nuisances présents sur le territoire.*

Le niveau d'équipements, de services est globalement satisfaisant. Par contre en ce qui concerne le logement des actifs ou des personnes âgées, l'offre n'est pas suffisante, du fait de la pression foncière. La vie associative de la communauté villageoise, particulièrement foisonnante, offre à toutes les générations l'opportunité de développer de riches réseaux sociaux.

Les enjeux sont de *favoriser les échanges entre les personnes et d'améliorer les conditions de vie pour tout public ainsi que l'accès à la culture et aux loisirs.*

Les actions de l'intercommunalité pour le traitement des déchets, les actions communales en faveur des énergies renouvelables ont fait évoluer les mentalités, en général. Des incivilités perdurent toutefois, ainsi que des comportements qui pourraient être plus vertueux, y compris dans l'administration municipale.

Les enjeux sont *d'adopter une politique de sensibilisation de la population aux concepts de développement durable en vue de sa participation et d'intégrer une démarche de respect de l'environnement dans la gestion publique locale.*

4- La stratégie

En mars 2009, après un travail sur la stratégie de l'Agenda 21 soumis au comité de pilotage, les axes et leurs objectifs ont été présentés lors d'une réunion publique. La stratégie se décline en quatre axes et seize objectifs.

La stratégie définie après la tenue de nombreux groupes de travail (trois réunions de chacun des quatre groupes de travail réunissant à chaque fois une dizaine de participants) et avoir été entérinée par le comité de pilotage et le conseil municipal (fin 2010), a été largement intégrée dans les différentes composantes du projet communal. Prenant le temps de l'assimilation, elle est devenue réellement, le « projet politique du territoire ».

Elle est ainsi toile de fond des travaux du PLU, des différentes composantes de la gestion communale, mais également des activités d'autres actions socio-économiques de ce petit territoire. La démarche Agenda 21 apporte ainsi une réelle cohérence à l'ensemble des actions initiées sur le territoire, qu'elles soient portées par la collectivité, les associations ou les particuliers.

1-Préserver la richesse du patrimoine naturel et valoriser la connaissance naturaliste héritée de JH Fabre

Il s'agit, partant du potentiel local, de le préserver, l'enrichir afin d'initier un projet pédagogique et culturel à portée économique du territoire.

- 1/ Enrichir et diffuser la connaissance naturaliste des milieux
- 2/ Développer une démarche originale de pédagogie de l'environnement
- 3/ Maintenir, développer et protéger les différents milieux

2-Pérenniser les activités économiques existantes et développer un tourisme durable

Le maintien d'une certaine vitalité économique du territoire repose sur la valorisation des éléments permettant le développement d'un éco tourisme durable et l'accompagnement de l'évolution des pratiques agricoles.

- 1/ Assurer le maintien et l'attrait des entreprises sur le territoire communal
- 2/ Développer une économie touristique respectueuse de l'environnement s'appuyant sur les richesses naturelles, infrastructurelles et humaines présentes sur la commune
- 3/ Favoriser une agriculture respectueuse de l'environnement

3-Garantir la qualité de vie et dynamiser la vie sociale et culturelle

Le territoire possède les capacités de résistance au phénomène de commune-dortoir, notamment du fait de la richesse du réseau associatif et des équipements. Il s'agit d'accompagner les initiatives citoyennes et de concevoir un projet d'urbanisme harmonieux.

- 1/ Intégrer les associations et leurs activités aux projets culturels, éducatifs, sociaux et de développement touristique
- 2/ Développer les actions d'information de la population sur les risques et nuisances
- 3/ Limiter l'étalement urbain
- 4/ Assurer les conditions d'une offre de logements adaptés
- 5/ Mettre en place des modes de déplacement alternatifs au transport individuel motorisé
- 6/ Encourager les actions développant le lien social

4-Instituer une véritable gouvernance du territoire et une gestion exemplaire de la collectivité

La conduite participative de la démarche d'Agenda 21 et une véritable excellence des comportements doivent demeurer la base du projet de territoire.

- 1/ Développer la participation de la population à la gestion du territoire
- 2/ Améliorer la gestion de l'énergie et des déchets
- 3/ Développer au sein de l'administration municipale les comportements exemplaires en terme de développement durable
- 4/ Sensibiliser la population aux gestes éco responsables.

5- Le programme d'action

Le programme d'action est détaillé dans 53 fiches-action, portées par 15 acteurs différents (*commune, intercommunalité, écoles, entreprise et diverses associations*).

37 actions sont en cours et 16 sont en projet.

La totalisation des budgets prévisionnels sur trois ans des différentes actions tous partenaires confondus s'élève à 4 041 290 €.

Bien que chaque action touche à plusieurs axes et objectifs, le choix du comité technique a été de les classer selon un axe et un objectif principal pour rendre le plan d'action immédiatement lisible.

Le comité a cependant définit des axes et des objectifs secondaires pour la quasi-totalité des actions. Sur les fiches concernées apparaissent donc les axes et objectifs principaux suivis des axes et objectifs liés. Un tableau récapitulatif en annexe montre à quel point la plupart des actions sont transversales.

La répartition des actions par axes

Axe 1 : 6 actions

Axe 2 : 10 actions

Axe 3 : 21 actions

Axe 4 : 16 actions

La répartition des actions selon les cinq finalités du développement durable :

Finalité 1 - *Lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère* : 15 actions

Finalité 2 - *Préservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources* : 31 actions

Finalité 3 - *Accès pour tous aux besoins essentiels* : 19 actions

Finalité 4 - *Cohésion sociale et solidarité entre territoires et générations* : 32 actions

Finalité 5 - *Dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables* : 32 actions.

6-La participation et l'information

Une réelle dynamique environnementale a été initiée à travers une charte intercommunale de l'environnement (Aygues Ouvèze 1996 – 2001). Elle a permis de mettre en place sur le territoire de l'intercommunalité, différentes réalisations pour l'environnement et le développement durable, dont une manifestation d'envergure sur la thématique des plantes rares. Cette manifestation a été à l'origine de l'association « Plantes rares et jardin naturel » qui a porté le projet d'Agenda 21 en 2005. La municipalité, partie prenante depuis le début de la réflexion sur l'Agenda 21, a pris le relais de l'association pour poser sa candidature au premier appel à projet en 2007.

Une des originalités de Sérignan consiste en la présence d'un fort réseau associatif qui s'implique dans la vie locale. Les habitants eux-mêmes s'investissent volontiers dans des projets collectifs d'envergure comme la scénographie « La grappe d'or » en 1988/1989. Encore aujourd'hui, en 2011, la participation bénévole de

15% de la population (300 personnes) dans les Journées Plantes rares en est le plus concret témoignage. La concertation s'est appuyée sur ce réseau et les représentants associatifs des habitants.

La manifestation annuelle est toujours l'occasion de la tenue de stands et forums d'information invitant les citoyens à participer à la démarche d'Agenda 21.

En février 2010, la population consultée officiellement, s'est déclarée opposée à un projet d'immobilier golfique, qui venait modifier la dynamique impulsée par la démarche (60 % de participation au vote). Les débats préalables ont permis aux ségrignanais de mieux exprimer leurs attentes ou questionnements sur l'avenir du village.

La concertation menée dans le cadre du passage au PLU, est aussi l'occasion de promouvoir la volonté de la municipalité et des habitants de préserver et d'améliorer la qualité de vie avec le souci constant de répondre aux finalités du développement durable.

En octobre 2010, la population a été informée via un dépliant dans les boîtes aux lettres, une annonce sur le site communal et un article dans le bulletin municipal, de la tenue d'un forum citoyen, destiné à récolter les actions à mener. Il s'est déroulé sur une journée et a permis à la population de s'exprimer sur l'Agenda 21.

Deux soirées forums-ateliers organisées de façon à travailler sur les actions correspondant à deux axes stratégiques par soirée, ont permis à chacun de venir débattre des actions proposées et de se rencontrer plus informellement autour d'une collation servie à cette occasion.

Les groupes de travail thématiques ont ensuite rédigé des fiches-actions avant que le comité de pilotage ne valide le programme d'action.

Au sein de la collectivité, différentes réunions des agents communaux et des élus référents ont permis également l'émergence d'actions et la sensibilisation de relais d'opinion. Début 2010, des groupes de travail se sont créés par service pour associer le personnel communal à la démarche. Il s'agissait d'abord d'informer, de recueillir les questions et les attentes des agents, et, dans un deuxième temps, de repérer les actions déjà menées ou les projets que les agents pouvaient intégrer dans leurs pratiques professionnelles. Le kit « Clic'Ademe » a été acquis pour faciliter les opérations de communication en interne autant qu'en direction du public. Les actions proposées par les services sont élaborées en collaboration avec un ou plusieurs élus selon le domaine concerné.

La commune œuvre pour doter son site Internet d'un volet Agenda 21 plus convivial et permettre à chacun de suivre au plus près la démarche.

7- Suivi et évaluation

Le temps donné à l'avancement de la démarche a permis la concrétisation de certaines actions et d'indicateurs d'évaluation. Pour certaines actions figurent ainsi deux indicateurs : un indicateur de réalisation de l'action mesure l'avancement de l'action. Un indicateur de résultat de l'action mesure les effets de la réalisation de l'action.

Ces critères seront relevés annuellement par les porteurs d'action et feront l'objet d'un rapport au Comité de Pilotage de l'Agenda dont la pérennité est assurée. Certains indicateurs ont été écartés du fait d'une mise en œuvre compliquée, en particulier, lorsqu'ils demandent des opérations de recensement qui impliqueraient un investissement en personnel ou matériel trop onéreux. Le comité technique se donne pour tâche d'affiner les critères et de perfectionner l'évaluation en collaboration avec les porteurs d'actions.

Le comité technique, instance plus réactive, pourra également être convoqué aussi souvent que nécessaire et a minima une fois par trimestre, la première année.

Une fois par an, les porteurs d'actions seront réunis afin de débattre ensemble de l'avancée de leurs projets.

Grâce à la revue municipale, à l'affichage en mairie et au site Internet communal, chacun pourra s'informer sur la progression des actions. Des liens Internet avec les partenaires institutionnels, permettront aussi au public de suivre l'actualité du développement durable.

Annuellement un « forum citoyen » sera organisé pour échanger sur la réalisation de la démarche, avec la présentation d'un bilan des actions, le recueil des questions et des suggestions, les propositions de nouvelles actions et tout autre sujet, en lien avec la vie de l'Agenda 21.

Le Maire – Jacques BUSCHIAZZO

Annexes



AXES	
1	Préserver la richesse du patrimoine naturel (du territoire) et valoriser la connaissance naturaliste héritée de JH Fabre
2	Pérenniser les activités économiques existantes et développer un tourisme durable
3	Garantir la qualité de vie et dynamiser la vie sociale et culturelle
4	Instituer une véritable gouvernance du territoire et une gestion exemplaire de la collectivité

OBJECTIFS	
1	Enrichir et diffuser la connaissance naturaliste des milieux
2	Développer une démarche originale de pédagogie de l'environnement
3	Maintenir, développer et protéger les différents milieux
4	Assurer le maintien et l'attrait des entreprises sur le territoire communal
5	Développer une économie touristique respectueuse de l'environnement en s'appuyant sur les richesses naturelles, infrastructurales et humaines présentes sur la commune
6	Favoriser une agriculture respectueuse de l'environnement
7	Intégrer les associations et leurs activités aux projets culturels, éducatifs, sociaux et de développement touristique
8	Développer les actions d'information de la population sur les risques et nuisances
9	Limiter l'étalement urbain
10	Assurer les conditions d'une offre de logements adaptés
11	Mettre en place des modes de déplacement alternatifs au transport individuel motorisé
12	Encourager des actions développant le lien social
13	Développer la participation de la population à la gestion du territoire
14	Améliorer la gestion de l'énergie et des déchets
15	Développer au sein de l'administration municipale les comportements exemplaires
16	Sensibiliser la population aux gestes écoresponsables

TABLEAU RECAPITULATIF DES ACTIONS PAR OBJECTIFS ET FINALITES

X	Objectifs prioritaires
XX	Objectifs secondaires

N° actions	Axe 1			Axe 2			Axe 3						Axe 4				Finalité 1	Finalité 2	Finalité 3	Finalité 4	Finalité 5	
	Objectif 1			Objectif 2			Objectif 3						Objectif 4									
	1.1	1.2	1.3	2.1	2.2	2.3	3.1	3.2	3.3	3.4	3.5	3.6	4.1	4.2	4.3	4.4						
1	XX	X		X			X											X			X	
2	X	XX		X			X											X	X			
3			XX															X	X			
4			XX															X				
5			XX															X				
6			XX	X				X					X					X		X	X	
7				XX														X	X		X	
8				XX													X	X		X	X	
9			X	XX	X				X									X		X	X	
10	X	X		X	XX													X		X	X	
11			X	XX			X											X				
12	X	X	X	XX														X		X		
13				XX													X	X			X	
14				XX			X						X					X		X	X	
15			X	X	XX													X		X	X	
16			X		XX												X	X	X		X	
17	X	X	X				XX											X	X		X	
18							XX						X					X		X	X	
19							XX					X								X	X	
20							XX													X	X	
21							XX													X	X	
22			X				X	XX					X					X	X	X	X	
23								XX					X					X		X	X	
24							X	XX											X		X	
25								XX												X	X	
26								XX												X	X	
27								XX												X	X	
28			X		X				XX	X	X	X					X	X	X	X	X	X
29									XX	X	X	X							X	X	X	
30										XX								X		X	X	
31										XX								X		X	X	
32										XX	X						X	X		X	X	
33	X	X			X		X				XX						X	X	X	X	X	
34		X	X				X					XX						X	X	X	X	
35													XX							X	X	
36														XX						X	X	
37	X						X	X					XX			X	X			X	X	
38														XX						X	X	
39		X											X	XX		X		X			X	
40													X	XX		X		X			X	
41													X	XX		X				X	X	
42														XX	X		X				X	
43			X											XX	X		X				X	
44														XX	X		X				X	
45						X								XX			X				X	
46	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	XX	X	X	X	X	X	X	X
47		X	X										X		XX	X	X	X	X	X	X	X
48			X												XX		X	X	X	X	X	X
49		X													XX	X	X	X	X	X	X	X
50															XX					X	X	X
51			X										X	X		XX		X		X	X	X
52		X												X		XX		X		X	X	X
53				X		X									X	XX		X	X		X	X

total XX	1	1	4	3	5	2	5	6	1	1	3	5	1	7	5	3
total X	7	11	14	4	7	4	10	3	2	2	3	6	11	3	6	8

TABLEAU RECAPITULATIF DES FINALITES

FINALITES	TOTAL
F1 - Lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère	15
F2 - Préservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources	31
F3 - Accès pour tous aux besoins essentiels	19
F4 - Cohésion sociale et solidarité entre territoires et générations	32
F5 - Dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables	32

Liste des réunions et manifestations

23 mars 2005	Comité de pilotage	14 présents	Mise en place du comité de pilotage
3 mai 2005	Comité de pilotage	16 présents	Définition de la méthode
25 mai 2005	Sortie sur le terrain	10 présents	Visite opération HQE
21 octobre 2005	Comité de pilotage	25 présents	Validation du diagnostic faune flore
12 avril 2006	Comité de pilotage	26 présents	Présentation du projet de Naturoptère
15 juin 2006	Comité de pilotage	21 présents	Visite du domaine de la Chambre Projet de Gravière, Naturoptère
8 novembre 2006	Comité de pilotage	17 présents	Validation programme d'actions
7 février 2007	réunion d'information	50 présents	Information sur le Développement durable avec le Département et CEDER
9 mai 2007	Comité de pilotage	24 présents	Validation des actions
22 mai 2007	Manifestation Pétrafolia	35 présents	Echange d'expériences avec d'autres collectivités
27 juin 2007	Présentation projet golfique à la commission A 21		
18 février 2008	Conseil municipal		Relance de la démarche, assistance CAUE
26 février 2008	Comité de pilotage	15 présents	Relance de la démarche
19/20 avril 2008	Manifestation publique	10000 visiteurs	Stand de présentation à Plantes rares
28 mai 2008	Réunion restreinte	12 présents	Définition de la méthode
25 juin 2008	Groupe de travail 2	9 présents	Etat des lieux
26 juin 2008	Groupe de travail 3	12 présents	Etat des lieux
27 juin 2008	Groupe de travail 4	5 présents	Etat des lieux
2 juillet 2008	Groupe de travail 1	9 présents	Etat des lieux
20 novembre 2008	Groupe de travail 1	8 présents	Définition des enjeux
25 novembre 2008	Groupe de travail 2	6 présents	Définition des enjeux
26 novembre 2008	Groupe de travail 3	10 présents	Définition des enjeux
4 décembre 2008	Groupe de travail 4	8 présents	Définition des enjeux
14 janvier 2009	Comité de pilotage	28 présents	Présentation du diagnostic et définition des enjeux
25 mars 2009	Comité de pilotage	20 présents	Définition des enjeux et axes stratégiques
10 avril 2009	Réunion restreinte		Validation des axes
18/19 avril 2009	Manifestation publique	12 000 visiteurs	Stand présentation à Plantes rares

14 décembre 2009	Comité de pilotage élargi	20 présents	Relance de la démarche, débat sur le projet golfique
18 janvier 2010	Groupe de travail	13 présents	Débat sur l'agriculture
Janvier 2010	Conseil municipal		Demande assistance ARPE et CAUE
21 mars 2010	Réunion restreinte	4 présents	Elaboration méthode de travail
17 et 18 avril 2010	Manifestation publique	12 000 visiteurs	Stand et forum
26 avril 2010	Réunion des élus	11 présents	Discussion sur la stratégie
26 avril 2010	Réunion restreinte	11 présents	Discussion avec Plantes rares sur la méthode
4 mai 2010	Réunion des agents	11 présents	Invitation aux actions
4 mai 2010	Ensemble des groupes de travail	21 présents	Validation de la stratégie
20 mai 2010	Comité de pilotage	12 présents	Validation de la stratégie
20 mai 2010	Conseil municipal		Validation de la stratégie
8 juin 2010	Réunion restreinte	5 présents	Développement tourisme
9 juin 2010	Réunion des agents	6 présents	Actions restauration cantine
15 juin 2010	Comité technique	11 présents	Développement tourisme
29 juin 2010	Réunion enseignants	8 présents	Actions écoles
4 août 2010	Réunion CCAOP	5 présents	Actions de la Communauté
17 août 2010	Comité technique	12 présents	Calendrier et actions
11 septembre 2010	Journée des associations	50 présents	Stand information
2 Octobre 2010	Inauguration parvis Diane	20 présents	Stand information récolte actions
20 octobre 2010	Forum citoyen	40 présents	Récolte des actions
4 octobre 2010	Groupes de travail	21 présents	Récolte des actions
	Axes 1 et 2		
8 et 9 octobre 2010	Groupe de travail	22 présents	Récolte des actions
	Axes 3 et 4		
7 décembre 2010	Comité technique	10 présents	Tri des actions
7 avril 2011	Comité technique	9 présents	validation programme d'actions
16 et 17 avril 2011	Manifestation publique	10 000 visiteurs	Stand d'information sur les actions
19 avril 2011	Conseil municipal		Validation du programme d'actions
10 mai 2011	Comité technique	10 présents	Validation du dossier de candidature
17 mai 2011	Comité de Pilotage	22 présents	Validation du dossier de candidature